



LA FINLANDE : DE L'ABANDON DE LA NEUTRALITÉ MILITAIRE À LA CONQUÊTE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Finlande à Helsinki, Olkiluoto et Lahti

du 19 au 23 septembre 2022

Du 19 au 23 septembre 2022, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Finlande, conduite par sa Présidente, **Mme Kristina Pluchet** et composée de **MM. Jean-François Husson**, Président d'honneur, **André Gattolin**, Vice-président, et **Cédric Vial**, membre du groupe d'amitié, s'est rendue à Helsinki, Olkiluoto, Rauma et Lahti.

Ce déplacement, effectué à l'invitation du groupe d'amitié Finlande-France de l'*Eduskunta*, le Parlement monocaméral finlandais, visait à renouer les liens entre les deux assemblées après la parenthèse de la pandémie de Covid-19. Il a aussi permis d'échanger avec les différents acteurs institutionnels finlandais sur les **enjeux géopolitiques** dans le contexte de la guerre en Ukraine (I), le **modèle éducatif** (II) et la **transition énergétique** (III) finlandais.

I. La Finlande face aux défis de la guerre en Ukraine

En préambule de sa visite, M. Matti Vanhanen, Président du Parlement, a accueilli la délégation en remerciant le Parlement français pour sa ratification rapide des protocoles d'adhésion à l'OTAN, moins de deux mois après le dépôt conjoint par la Finlande et la Suède de leur **demande d'adhésion à l'OTAN**.

A – De la « finlandisation » à l'« otanisation »

Provoquée par l'**invasion de l'Ukraine** par la Russie, le 24 février 2022, cette décision marque un **tournant historique et stratégique** dans l'histoire du pays.



La délégation avec le groupe d'amitié du Parlement finlandais, présidé par Mme Pia Kauma (3^e à droite), et Mme Agnès Cukierman, ambassadrice de France en Finlande (3^e à gauche).

En effet, par sa position géographique, la Finlande, qui partage une **frontière de 1 340 km avec la Russie**, entretenait jusqu'alors une relation basée sur la fermeté et le dialogue avec son voisin, dans un cadre de « neutralité active ». Intégrée à la Russie impériale de 1809 jusqu'à la révolution de 1917 en tant que grand-duché, la Finlande a après la seconde guerre mondiale, aligné sa politique extérieure sur celle de l'URSS. Choix à demi-contraint, la « **finlandisation** » lui a permis de rester à l'écart du Pacte de Varsovie tout en conservant en interne un système politique démocratique et une économie libérale.

Depuis la chute de l'URSS et son **entrée dans l'Union européenne en 1995**, la Finlande se présente volontiers **comme le pays nordique le plus favorable au processus d'intégration européenne**.

LA FINLANDE : DE L'ABANDON DE LA NEUTRALITÉ MILITAIRE À LA CONQUÊTE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Membre à part entière de la zone euro et de l'espace Schengen, elle n'en avait pas moins renoncé à sa neutralité jusqu'au 24 février dernier.

Allant à l'encontre de sa politique consistant à ne pas fournir d'armes aux zones de guerre, la Finlande a décidé le 28 février l'envoi d'armes en Ukraine. Au lieu de conduire à la « finlandisation » de l'Ukraine, son invasion par la Russie a ainsi paradoxalement abouti à l'« **otanisation** » de la Finlande, comme l'a rappelé M. Errki Tuomioja, ancien ministre des affaires étrangères.

Alors qu'en 2020, 20 % de la population finlandaise à peine soutenait le principe d'une adhésion à l'OTAN, cette proportion a grimpé à 53 % le 28 février 2022, et 76 % en mai 2022. Le 17 mai, 188 des 200 députés finlandais votaient en faveur de l'adhésion à l'OTAN.

B – Une adhésion mutuellement bénéfique

Si l'adhésion permet à la Finlande d'accéder à la **protection** garantie par l'**article 5 du Traité** fondateur de l'OTAN, elle représente un apport significatif militaire pour l'Alliance. Forte d'une **armée de 280 000 soldats** et 780 000 réservistes, la Finlande possède en outre l'une des plus grandes artilleries d'Europe et continue d'investir dans la défense aérienne avec le nouveau chasseur américain F-35. De surcroît, l'adhésion donne une nouvelle **profondeur stratégique** à l'OTAN en lui donnant un accès au Grand Nord et une frontière sur la Baltique tout en facilitant la protection des états baltes.

II. Le système éducatif finlandais : un modèle remis en question

Lors de sa visite au **lycée franco-finlandais d'Helsinki**, la délégation a pu apprécier le rôle clé de cet établissement.

Établissement scolaire bilingue d'État, où l'enseignement est pratiqué en français (langue la plus enseignée en Finlande après l'anglais) et en finnois, qui suit le programme finlandais de la maternelle au lycée et compte environ 800 élèves.

Considéré comme un modèle en matière de réussite scolaire, le système finlandais, profondément animé d'un objectif **d'égalité des chances**, se caractérise par une forte **décentralisation** et une grande confiance dans les professeurs, dont les **rémunérations**

sont bien supérieures à la moyenne européenne.

La proviseure de l'établissement a toutefois relativisé l'exemplarité du « modèle finlandais ». Bien que le système soit **plus inclusif**, notamment à l'égard des handicapés, et davantage centré sur l'épanouissement des élèves, les **inégalités** perdurent et s'accroissent à la fin du collège, notamment entre les garçons et les filles. En outre, le **niveau global** des élèves a relativement **baissé** ces dix dernières années. D'après les chercheurs, **trois facteurs** peuvent expliquer cette tendance : l'**immigration** et la **diversification croissante** de la population scolaire, la **baisse du budget** dédié à l'éducation, et une **réforme** ambitieuse et quelque peu précipitée des **programmes scolaires**.

III. Une transition énergétique ambitieuse

Alors que le Sénat s'apprête à examiner cet automne les deux projets de loi relatifs au nucléaire et à l'accélération de la production des énergies renouvelables, la délégation a eu des échanges très fructueux avec Mme Maria Ohisalo, ministre de l'environnement et du changement climatique, présidente de la Ligue verte, et plusieurs députés membres des commissions des affaires économiques et de l'environnement.

Témoin direct du dérèglement climatique, la Finlande enregistre une **hausse** de la température **annuelle** moyenne de **10° C** dans certaines régions depuis l'ère préindustrielle, due au phénomène d'amplification du **réchauffement aux pôles**.

Face à cette crise climatique, le pays a développé des stratégies de **décarbonation** innovantes et efficaces, comme en témoigne le net recul des énergies fossiles dans son bouquet énergétique au cours des 15 dernières années.

Premier pays au monde à avoir introduit la **taxe carbone** en 1990, la Finlande s'est ainsi fixée pour objectif d'atteindre l'**objectif de neutralité carbone d'ici 2035**, bien avant l'échéance de 2050 que s'est assignée l'Union européenne.

Elle utilise déjà une part très importante d'**énergies renouvelables** dans son *mix* énergétique, notamment grâce à l'utilisation de la **biomasse forestière** pour la production d'électricité, de chaleur et de biocarburants et

LA FINLANDE : DE L'ABANDON DE LA NEUTRALITÉ MILITAIRE À LA CONQUÊTE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

au développement de son **parc éolien**, et s'appuie fortement sur le **nucléaire** pour satisfaire ses besoins (18,5 % du mix en 2021). Au cours de ses échanges, les sénateurs ont pu observer un relatif **consensus des partis politiques** – y compris des écologistes - autour du développement de cette énergie, favorisée par une particularité locale : le **modèle Mankala**, du nom d'un ancien barrage hydraulique. Selon ce système, ce sont les futurs consommateurs des électrons nucléaires qui investissent dans la centrale.

A – L'EPR d'Olkiluoto, le réacteur nucléaire le plus puissant d'Europe

Le 22 septembre, la délégation a visité le **réacteur nucléaire pressuré (EPR) d'Olkiluoto-3 (OL3)**, situé sur une île de la côte sud-ouest de la Finlande, qui accueille déjà deux réacteurs nucléaires (OL1 et OL2) en service depuis 1979 et 1982. Elle s'est aussi entretenue avec le maire de la commune d'Eurajoki, où est implantée la centrale.

Construit par le consortium Areva-Siemens pour le compte de l'électricien TVO, cet EPR est le premier mis en service en Europe, en mars 2022, avec plus de **12 ans de retard**, source **d'un lourd contentieux**. Ce dernier s'est soldé en 2018 par un accord coûteux pour la partie française : Areva devait verser 450 millions d'euros à TVO en compensation. L'accord prévoyait aussi un malus supplémentaire de 20 millions d'euros par mois de retard au-delà de la fin 2019.

OL3 qui devrait atteindre sa pleine puissance - soit près de 1 600 mégawatts - en fin d'année, présente plusieurs avantages par rapport aux réacteurs de deuxième génération toujours en activité sur ce site. Doté de systèmes redondants de sûreté, il est **plus sécurisé** que ses prédécesseurs et répond aux normes de sécurité édictées après l'accident nucléaire de Fukushima en 2011. Sa **durée de vie** (60 ans) est **plus longue** tandis que son **rendement** devrait lui permettre, à terme, de satisfaire 15 % des besoins en électricité du pays. Si l'on y ajoute l'énergie d'OL1 et OL2, c'est 30 % des besoins finlandais qui pourraient être couverts, ce qui permettrait de **compenser l'arrêt des livraisons d'électricité russes** décidées par Moscou après l'annonce de sa candidature à l'Otan.

Enfin les sénateurs se sont rendus sur le centre d'**enfouissage des déchets d'Onkalo**,

situé à 1 km d'Olkiluoto, prévu pour accueillir des déchets à partir de 2025 pour une **durée illimitée**. Les déchets seront enfouis à 420 mètres de profondeur dans des bidons de cuivre entourés d'un protecteur de bentonite et protégés par une barrière de granit stable.



La délégation devant la centrale nucléaire d'Olkiluoto.

B – Helsinki, une smart city à hauteur du citoyen

À Helsinki, la délégation s'est entretenue avec Mme Anni Sinnemäki, maire-adjointe de la ville d'Helsinki. La capitale fonde son modèle urbain sur l'innovation technologique tout en prêtant une grande attention à l'aspect social, notamment à travers la politique « **Housing first** » qui consiste à offrir un logement aux sans-abri avant de s'attaquer à tout autre problème qu'ils pourraient rencontrer.

Dans le quartier de **Kalastama**, emblématique d'une **politique urbaine élaborée en concertation avec ses habitants**, les constructions doivent intégrer un **smart grid** (« réseau intelligent »), qui mutualise l'électricité produite et consommée par l'ensemble des immeubles. Les bâtiments du district doivent par ailleurs être connectés au réseau urbain de chauffage et de climatisation alimenté par de gigantesques pompes à chaleur récupérant l'énergie des eaux usées de la ville.

La délégation a aussi rencontré les représentants de **Sitra, fonds public d'investissement pour l'innovation**.

LA FINLANDE : DE L'ABANDON DE LA NEUTRALITÉ MILITAIRE À LA CONQUÊTE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Placé sous la responsabilité du Parlement finlandais, son objectif est de faire de la Finlande un « **pionnier du bien-être durable** ». Il réalise notamment des études prospectives sur les thèmes de l'économie circulaire, la capacité de renouvellement et de nouvelle vie professionnelle ainsi que l'économie durable.

C – Lahti, Capitale verte de l'Europe

Le 23 septembre, la délégation s'est rendue à Lahti, située à une centaine de kilomètres au Nord d'Helsinki. Cette **ville de 120 000 habitants** a été désignée Capitale verte de l'Europe en 2021 par la Commission européenne. La délégation y a été reçue par Mme Sirkka Hilden, Présidente du Conseil municipal, afin d'évoquer la politique ambitieuse de la ville en matière environnementale.

Héritant d'un **lourd passé industriel**, la ville a effectué, à partir des années 1970, une transition radicale, d'abord en procédant au nettoyage et à la restauration du lac Vesijärvi, dont l'eau était extrêmement polluée. Elle a aussi mené une politique intensive de recyclage de ses déchets dont 97 % sont désormais valorisés, ambitionnant de parvenir à une **économie circulaire en 2050**. En 2019, la ville abandonné la production de charbon au profit d'une centrale à bio-chaleur, fonctionnant avec du combustible recyclé et du bois local, ce qui engendré une baisse de 600 000 t d'émission de CO₂.

La ville a également expérimenté le **premier système individuel de quotas de carbone** au monde grâce à l'**application mobile CitiCAP**. Chaque volontaire se voit attribuer un quota carbone selon sa situation personnelle et a la possibilité de suivre son empreinte carbone et l'impact de ses choix sur l'environnement en matière de transport.

Enfin la délégation a visité l'entreprise **Kempower**, fabricant et fournisseur de solutions de recharge rapide pour véhicules électriques. L'accès aux données de charge via des services en nuage donne aux clients la possibilité de planifier et de prévoir des transports plus fluides.

*
* *

À l'issue de leur déplacement, à l'occasion d'une réception offerte à l'ambassade par le groupe d'amitié, en l'honneur de la communauté française, les sénateurs ont convié une délégation du groupe d'amitié Finlande-France du Parlement finlandais à se rendre en France. Cette visite, qui ne pourrait avoir lieu qu'après les élections législatives finlandaises du 2 avril 2023, aurait vocation à mettre en place des échanges interparlementaires réguliers sur des sujets d'intérêt commun.

Composition de la délégation

			
Mme Kristina PLUCHET	M. Jean-François HUSSON	M. André GATTOLIN	M. Cédric VIAL
Présidente du groupe d'amitié Sénatrice de l'Eure (Les Républicains)	Président d'honneur du groupe d'amitié Sénateur de Meurthe-et-Moselle (Les Républicains)	Vice-président du groupe d'amitié Sénateur des Hauts-de-Seine (RDPI)	Membre du groupe d'amitié Sénateur de Savoie (Les Républicains)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_640.html			

LA FINLANDE : DE L'ABANDON DE LA NEUTRALITÉ MILITAIRE
À LA CONQUÊTE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE